

# La réforme de la commande publique de 2016 applicable aux projets de construction : Quelles évolutions ?

De nouvelles directives « marchés publics » viennent d'être transposées en France aux termes d'une ordonnance du 23 juillet 2015 et d'un décret du 25 mars 2016 en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier qui modifient les règles de la commande publique

## ► **Intitulé de la formation**

La réforme de la commande publique de 2016 applicable aux projets de construction :  
Quelles évolutions ?

## ► **Public cible**

Maîtres d'oeuvre, architectes

## ► **Pré-requis**

Avoir une activité «commande publique»

## ► **Objectifs**

- ✓ Identifier les nouveautés
- ✓ Être en capacité de les mettre en œuvre en matière de projets de construction

## **Organisation de la formation**

### **Durée**

- 1 jour

### **Prix**

- 365 Euros (HT)

### **Modalités de formation : théorique et pratique**

- ✓ Théorique

Les séquences théoriques visent à développer l'interactivité entre participants, formateurs.

- ✓ Pratique

Exercices de mise en situation autour d'une étude de cas réelle

### **Prérequis**

Avoir une activité «commande publique»

Support pédagogique fourni sur clé usb

## Programme détaillé de la formation

- ▶ Textes de transposition et objectifs de la réforme
- ▶ Champ d'application du dispositif : les maîtres d'ouvrages et les commandes concernés
- ▶ La forme de la commande : marchés allotés, accords-cadres, marchés globaux...
- ▶ Les préalables à la commande : les contacts préalables à la consultation, l'intervention amont permet elle de candidater en aval pour la consultation de maîtrise d'œuvre, les nouvelles mesures
- ▶ Le lancement de la consultation, l'avis de publicité, les documents de la consultation, quels changements ?
- ▶ Les candidatures : Quels allègements pour les candidats
- ▶ Les offres, la signature de l'offre, critères de jugement, OAB, variantes, possibilité de régulariser
- ▶ Les préalables à la commande : les contacts préalables à la consultation, l'intervention amont permet elle de candidater en aval pour la consultation de maîtrise d'œuvre, les nouvelles mesures
- ▶ Les procédures de passation des marchés en construction
  - ✓ La passation des marchés de maîtrise d'œuvre: quelles nouvelles règles en concours et pour les procédures formalisées ou en procédure adaptée
  - ✓ Les procédures de passation des marchés de travaux
  - ✓ Les procédures pour les marchés globaux de conception/réalisation, marchés de performances
- ▶ L'exécution des marchés : les modifications et avenants : quelle évolution possible du marché au regard des textes nouveaux ?

## Formateur

### Nicole SITRUK

Juriste consultante, Nicole SITRUK est une ancienne experte de la MIQCP, Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques.

En savoir plus

[www.formation-architecte.com](http://www.formation-architecte.com)